



MAIRIE D'UCHAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE DU 25 NOVEMBRE 2025 ARRETE N°2025-192

Objet : alignement de la parcelle cadastrée section AY n°12 appartenant à Madame Claudette POUSSET.

Le Maire de la Commune d'Uchaux (VAUCLUSE) ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Voirie Routière ;
Vu la demande en date du 19 novembre 2025 par laquelle la SELARL Nathalie DOYON et associés, notaires, 7 - rue de l'Hôpital - 84860 Caderousse (Vaucluse), sollicite un arrêté d'alignement pour la parcelle cadastrée section AY n°12 ;
Vu l'état des lieux ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Alignement

L'alignement de la propriété de Madame Claudette POUSSET cadastrée section AY n°12 est défini suivant le plan joint et signé par Monsieur le Maire d'Uchaux le 25 novembre 2025 : la distance à prendre entre la clôture et l'axe de la voie communale sera de 2,5 mètres.

ARTICLE 2 : Responsabilité

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 3 : Formalités d'urbanisme

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme notamment dans ses articles L 421-1 et suivants.

Si des travaux en limite de voie sont envisagés à la suite de la délivrance de cet arrêté, le bénéficiaire devra présenter une demande spécifique à cette fin en termes d'alignement.

ARTICLE 4 : Validité et renouvellement de l'arrêté

Le présent arrêté devra être utilisé dans le délai d'un an à compter du jour de sa délivrance, dans le cas où aucune modification des lieux n'interviendrait sur cette période. A défaut, une nouvelle demande devra être effectuée.

Uchaux, le 25 novembre 2025

Monsieur le Maire,

Joseph SAURA

ANNEXE : plan de l'alignement.

Département :
VAUCLUSE

Commune :
UCHAUX

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Bon pour accord sur la limite

à Uchaux, le 25 novembre 2025

Monsieur le Maire

Joseph SAURA

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
PTGC VAUCLUSE
Cité Administrative BP 91088 84097
84097 AVIGNON CEDEX 9
tél. 04 90 27 71 91 -fax
sdif.vaucluse.ptgc.dgfp.finances.gouv.fr

Section : AY
Feuille : 000 AY 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 17/11/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

